

Les GRANDES VICTOIRES du SNEPAP-FSU



Un peu d'histoire...

- **L'histoire du SNEPAP est liée à l'évolution des prises en charge** de nos publics et demeure étroitement liée à l'émergence des métiers de la probation
- **La fin des années 1940 consacre l'institutionnalisation et la professionnalisation de la prise en charge des personnes condamnées.** Des surveillants pénitentiaires, intéressés par les missions socio-éducatives en détention deviennent les 1er éducateurs délégués à la probation et adjoints de probation exerçant au sein des services sociaux des établissements fermés.

- **1958 marque l'apparition des CPAL**, composés d'AS, d'éducateurs « délégués à la probation » et d'adjoints à la probation. De nombreux statuts coexistent : fonctionnaires sous statut spécial (les éducateurs délégués à la probation et les adjoints à la probation), des fonctionnaires issus du corps des AS, des délégués à la probation contractuels et des délégués bénévoles.

- **C'est dans ce contexte que naît en 1958 le SNPAEP** (Syndicat National du Personnel Educateur de l'Institution Pénitentiaire), **ancêtre du SNEPAP**. L'appellation SNEPAP est adoptée en 1993 pour marquer son organisation multi-catégorielle. Le SNEPAP est ensuite rattaché à la FSU en 2000 et s'associe à ses combats pour un **meilleur vivre-ensemble** : défense des services publics, des retraités, lutte contre les discriminations et les violences, développement de l'Action Sociale

★ UN SYNDICAT DEPUIS TOUJOURS ENGAGÉ DANS LA RÉFLEXION DES POLITIQUES PÉNALES



Les droits de l'Homme et l'Humanisme comme valeurs fondatrices du SNEPAP

Dès les années 70, le SNEPAP théorise sur la politique pénale, milite contre la peine de mort, l'émergence de la probation et la limitation de l'incarcération en France, pour la « primauté de la réinsertion sociale »

Le SNEPAP a toujours milité pour la création d'une peine de probation sans référence à l'enfermement